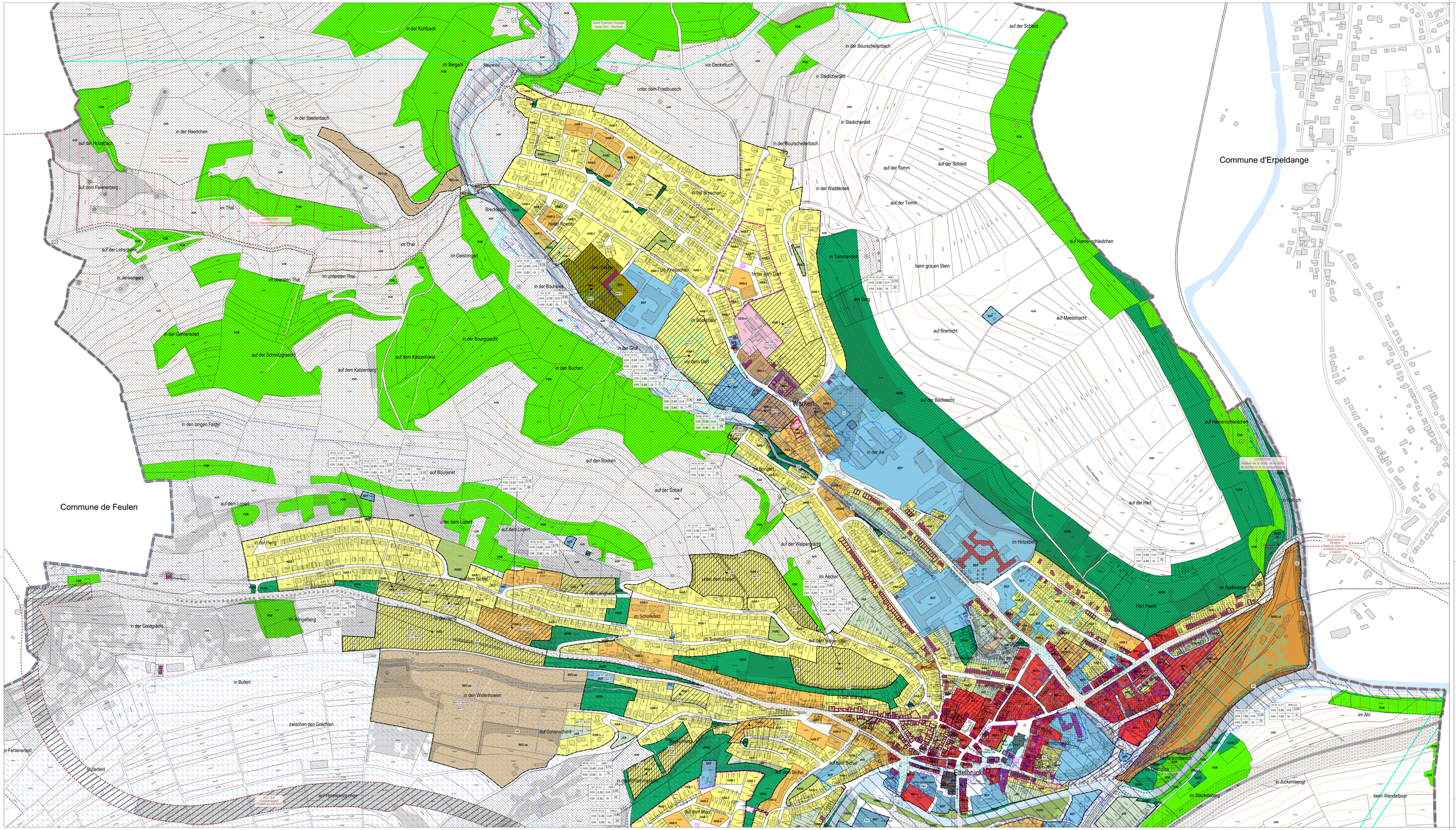

Parcelle cadastrale / immeuble (1)

Parcelle / immeuble en réalisation (2)

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- HAB-2 Zone d'habitation 2
- MIX-u Zone mixte urbaine
- MIX-v Zone mixte villageoise
- MIX-r Zone mixte rurale
- BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- REC-ea Zone de sports et de loisirs « avec séjour »
- REC-sa Zone de sports et de loisirs « sans séjour »
- Délimitation des différentes zones de sports et de loisirs
- ECO-t1 Zone d'activités économiques communale type 1
- SPEC-pr Zone spéciale - professions libérales
- SPEC-pm Zone spéciale - pôle multimédia
- SPEC-ch Zone spéciale - chemin de fer
- SPEC-af Zone spéciale - station de service
- JAR Zone de jardins familiaux

PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur

Densité min.		Densité max.	
		Zone 1	Zone 2
CUS	min.	CUS max.	CUS max.
OBL	min.	OBL max.	OBL max.

Représentation schématique du degré d'urbanisation et de densité à prévoir lors du lotissement de tout plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone verte

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière (3)
- PARC Zone de parc public
- VERD Zone de verdure

Zones superposées

- PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" - PAP NQ
- Zone d'aménagement différé - ZAD
- Zone de servitude "urbanisation"
  - CU Servitude "urbanisation - cours d'eau"
  - CO Servitude "urbanisation - contournement"
  - CV Servitude "urbanisation - couloir vert"
  - EN Servitude "urbanisation - éléments naturels"
  - GA Servitude "urbanisation - garage et stationnement"
  - H Servitude "urbanisation - couloir aérien pour hélicoptère"
  - IP-1 Servitude "urbanisation - intégration paysagère" type 1
  - IP-2 Servitude "urbanisation - intégration paysagère" type 2
  - Pa1 Servitude "urbanisation - parking à étages"
  - PMA Servitude "urbanisation - place Marie-Adelaïde"
  - ZNA Servitude "urbanisation - zone non aedificandi"
- Couloir pour projets routiers
- Couloir pour projets de mobilité douce
- Secteur protégé d'intérêt communal de type "environnement construit"
  - Construction à conserver (4)
  - Façade à conserver (5)
  - Gabarit d'une construction existante à préserver (6)
  - Alignement d'une construction existante à préserver (7)
  - Mur ancien clôture à conserver (8)
  - Petit patrimoine à conserver (9)
- Secteur protégé d'intérêt communal de type "environnement naturel et paysage"
  - Zone de brut (10)

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire
- PDS Transports (PET)
- Limite municipale (Ville d'Ettelbruck-Diekirch - Commune d'Erpeldange-sur-Sûre - Commune de Feulen) (11)
- PDS Paysages (PSP)
- Zone de préservation des grands ensembles paysagers (12)

à la protection de la nature et des ressources naturelles
- Zone protégée d'intérêt national à déclarer (13)
- Zone protégée communautaire - Habitats Natura 2000 (14)

à la protection des sites et monuments nationaux
- Immeubles et objets classés / proposés comme monuments nationaux (15)
- Immeubles et objets inventoriés à l'inventaire supplémentaire (16)

à la gestion de l'eau
- Zone inondable - HQ10 (17)
- Zone inondable - HQ100 (18)
- Zone inondable - HQ extrême (19)
- Zones de protection d'eau souterraine (ZPS) créées par règlement grand-ducal (20)

Indications complémentaires (à titre indicatif)

- Biotopes protégés (relevé non exhaustif) (16)
- Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (relevé non exhaustif) (17)
- Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées (Art. 21) (relevé non exhaustif) (18)
- Conduites électriques aériennes (3)
- Lignes ferroviaires (3)
- Réseaux routiers et stationnements
- Cimetière
- Courbes de niveau, équidistance 5 m (3)
- Cours d'eau / Eaux stagnantes (3)
- Limite de la commune

(1) Administration du Cadastre et de la Topographie: Plan cadastral numérique (PCN), exercice 2010
(2) Idea a.s.b.l.: MB-ATMotion v4.7rc6
(3) Administration du Cadastre et de la Topographie: Base de Données Topo Cartographique (BDL-TC), 2015
(4) Administration du Cadastre et de la Topographie: Base de Données Topo Cartographique (BDL-TC), 2015, mises à jour 2019
(5) MDDI-Environnement, Cartographie de détail, 2010 / Relevé photogrammétrique et BdL-LIDAR, 2010
(6) Règlements grand-ducaux du 15 février 2011 rendant obligatoires les plans directeurs sectoriels « paysages », « transports », « décharges pour dépôts de déchets inertes », « décharges pour dépôts de déchets non dangereux » et « décharges pour dépôts de déchets spéciaux » du Plan sectoriel « Zones protégées » du Plan directeur sectoriel « Zones vertes » du Plan sectoriel « Logements » du Plan sectoriel « Zones d'activités économiques » du Plan sectoriel « Zones de sports et de loisirs » du Plan sectoriel « Zones de bruit » du Plan sectoriel « Carrières » du Plan sectoriel « Transports » du Plan sectoriel « Décharges pour dépôts de déchets inertes » du Plan sectoriel « Décharges pour dépôts de déchets non dangereux » du Plan sectoriel « Décharges pour dépôts de déchets spécia